



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Monsieur Chihab HANACHI, Professeur des Universités, Responsable du site IRIT – UT1 (Institut de Recherche en Informatique de Toulouse)

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant le CF3 : 914202 – Institut de Recherche en Informatique de Toulouse IRIT/UT1.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Chihab HANACHI, M. Laurent PERRUSSEL, Professeur des Universités, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet au 24 mai 2016.

Fait à Toulouse,
Le 25 mai 2016

Le délégataire,

Chihab HANACHI

Le délégataire,

Laurent PERRUSSEL

La Présidente,

Corinne MASCALA